

Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble

5 place Sainte-Claire 38000 Grenoble

JPCIJA/JCD/96-74

Lettre d'information n° 4, octobre 1996.

Le dialogue continue entre la Municipalité et notre Comité.

La Ville ne nous intègre pas au Comité de Pilotage des opérations F.I.S.A.C.

Suite au renouvellement de notre demande de participation aux opérations financées par le Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (voir Lettre n° 3, mai 1996), et notamment à l'opération Centre 2000, pour laquelle la Ville vient d'obtenir la quasi totalité des crédits demandés, le Maire nous répond.

J'ai bien noté votre souhait de participer au "Comité de Pilotage" en faveur du commerce et de l'artisanat. Or, les associations de commerçants et d'habitants prennent actuellement une part active à l'analyse globale menée en ce sens. En raison de leur vocation, elles développent une "réflexion de terrain" appréciable. Il est évident qu'elles ne sont pas les seules à pouvoir assurer un tel rôle. Cependant, je reste persuadé qu'il n'est pas opportun d'augmenter le nombre d'intervenants dans ce domaine.

(Extraits de la lettre de Monsieur le Maire du 14 mai 1996).

Le reste de la lettre traitait de la mise en valeur d'un circuit culturel en centre-ville. Le Conseil d'Administration de notre Comité aura à décider s'il se satisfait de cette réponse négative.

La Ville répond à notre intervention en faveur de la Halle Saint-Claire.

Suite à l'envoi, par la Fédération des Unions Commerciales, de la copie d'un courrier adressé à la Ville et concernant les défauts d'équipement et d'entretien de la Halle Sainte-Claire, nous avons relayé ce courrier et appuyé ses demandes (voir Lettre n° 3, mai 1996).

Après avoir interrogé les services concernés, je suis en mesure de vous apporter, sur les différents points soulevés, les précisions suivantes :

- étanchéité de la fontaine et éclairage : la consultation des entreprises est en cours. Dès les choix effectués, les ordres de service seront donnés pour exécution des travaux de remise en état.
- débouchage des descentes d'eaux pluviales : Il s'agit là d'un tout autre problème. En effet, à l'issue des travaux de restructuration de la Halle, il a été constaté des infiltrations d'eaux pluviales à l'intérieur du bâtiment, sans qu'il soit possible de les localiser précisément ni même d'en connaître avec certitude l'origine. Les techniciens supposent que des cassures avec déplacement des éléments en fonte se seraient produites lors des travaux. (Ce) problème nécessite une étude difficile et coûteuse... qu'il nous faudra nécessairement relancer.

L'entretien de la Halle, comme de l'ensemble des bâtiments communaux, fait partie des priorités municipales, mais le retard pris ces dernières années est tel que tout ne pourra se faire sur un seul exercice budgétaire.

(Extrait de la lettre du 21 mai 1996, signée Jacques Chiron).

La Ville a apprécié notre contribution à l'exposition sur la place de Verdun.

Quoiqu'entré tardivement dans la discussion sur le réaménagement de la place de Verdun, notre Comité a apporté, lors de son dernier rebondissement, qui s'est traduit notamment par une exposition, présentée en juin à la Bibliothèque du Centre-Ville, sa contribution. Fournie par Sidonie Robert, elle a consisté en analyse bibliographique, chronologie urbanistique et réalisation graphique. Elle a été reconnue par Christian de Battisti, Adjoint à l'Urbanisme.

Mademoiselle,

Je tenais à vous adresser mes plus chaleureux remerciements pour votre collaboration à l'élaboration de l'exposition "Réaménagement de la place de Verdun : entre image et usage", qui a été vivement appréciée.

La qualité de votre travail de reconstitution historique doit autant à vos compétences en matière d'urbanisme qu'à votre intérêt pour la préservation du patrimoine que vous mettez à profit au sein du Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble.

Assuré du plus grand sérieux dans vos activités futures, je vous souhaite une bonne continuation et vous prie de croire...

Notre Comité était également représenté par Robert Bornecque, qui conta, lors de la deuxième table ronde, "Patrimoine et Modernité", l'histoire urbanistique de la place. Dans ce débat, le Comité ne s'est pas seulement positionné comme "expert". Il a également, sans pour l'instant prendre parti, contribué à inventer le futur. Sidonie a élaboré et présenté, lors d'une réunion de la Commission Revalorisation-Revitalisation et lors de l'une table ronde, divers scénarios : le végétal (des arbres), le commercial (des voitures), le monumental (une statue), ...

La Ville explique ses choix en matière d'aménagement de surface des rues Renaudon, Lionne, Chenoise et Madeleine.

Suite à notre tentative d'intervention dans ces choix, retracée par le "Brin d'humeur" exprimé par la Lettre de mai 1996, et à un nouveau courrier, envoyé à la mi-août, relevant "la grave atteinte portée à l'esthétique par (...) le bitume noir", souhaitant "la mise en harmonie des revêtements" et regrettant "que notre suggestion relative aux dalles en pierre (...) n'ait pas été suivie", le Conseiller Municipal Délégué à l'Aménagement de l'Espace Public nous écrit.

Le choix du revêtement en enrobés avec granulats de basalte a été fait en concertation avec les habitants et commerçants des rues concernées. Ce matériau a été retenu en particulier pour le confort qu'il apporte aux personnes à mobilité réduite. L'incorporation d'agrégats de basalte évite le vieillissement prématuré de ce revêtement en lui conservant sa couleur d'origine.

Les dalles en pierre ont été triées et regroupées au pied de certains immeubles : côté pair rue Chenoise, côté impair rue Madeleine. Leur mise en place au carrefour des voies n'a pas été retenue pour éviter les phénomènes de glissance constatés lors d'utilisation de calcaire sous circulation. Les dalles non réutilisables ont été stockées au dépôt du Service Voirie.

Afin de mettre en valeur la qualité du patrimoine architectural de ces rues, un projet d'accompagnement par la lumière complémentaire à l'éclairage public est en cours de réalisation.

Une réflexion est également engagée sur la signalétique à mettre en place dans l'ensemble du centre ancien.

(Extraits de la lettre du 4 septembre, signée Jacques Chiron).

Nous avons été invité, en juillet, à des essais de mise en valeur des façades et d'éclairage public, puis, en septembre, à la mise en service d'une première tranche de travaux d'éclairage (rue Chenoise). A cette occasion, nous avons eu d'utiles échanges avec Jacques Chiron, qui nous a intégré au Groupe de Travail Stationnement de la Commission Vie Urbaine. La Ville élabore un plan de stationnement, que M. Chiron doit venir nous présenter, lors de la réunion du lundi 13 janvier de la Commission Revalorisation du Bâti/Revitalisation du Centre.

La revalorisation du bâti.

Dans une lettre au Maire, nous avons exprimé notre position concernant la réhabilitation du bâti ancien dégradé, qui préoccupe notre Comité depuis toujours et qui reste l'un de nos objectifs prioritaires.

Le bâti ancien est un témoignage irremplaçable de l'histoire des sociétés, des techniques, des activités, ... L'application de raisonnements de stricte économie ("ça revient moins cher de démolir et de reconstruire que de restaurer"), équivaudrait à une amputation de l'organisme vivant qu'est une cité.

La démolition de certains bâtiments arrivés en fin de vie et présentant peu d'intérêt, de certaines adjonctions récentes au bâti préexistant, est certes envisageable, car une ville ne peut ni être figée pour l'éternité ni conserver ce que chaque génération a apporté, mais la rénovation / démolition ne doit être qu'une solution ponctuelle et ultime.

A Grenoble, après trois quarts de siècle de préoccupation du bâti ancien dégradé et la succession d'une demi-douzaine de projets municipaux ou associatifs, allant de la rénovation à la restauration, du tout municipal au tout libéral, sans jamais trouver un équilibre entre les processus et les acteurs, la revalorisation du bâti reste inachevée.

Notre Comité attribue cet échec des projets successifs de revalorisation à l'insuffisance de la participation des citoyens à leur élaboration et à leur gestion. Cette participation est, selon nous, le gage de l'adéquation du projet à la demande, de l'adoption de solutions moyennes et, par là, de la conduite à terme, à travers les changements d'ordre philosophique, sociétal, règlementaire, politique ou financier, d'un projet qui se déroule inévitablement dans la durée.

Un projet de revalorisation du bâti doit tenir compte des expériences antérieures, des échecs et des réussites, et reposer sur la participation de tous les citoyens (habitants, commerçants, artisans, usagers,...) à son élaboration et à sa gestion, afin d'intégrer la multiplicité des visions et des usages du centre-ville.

Notre Comité, qui considère la succession des temps (il utilise le passé pour comprendre le présent et organiser l'avenir), qui repose sur une base sociale composite (il rassemble des habitants, des commerçants, des artisans et des sympathisants du centre-ville), et sur une base territoriale étendue (il regroupe des résidents du centre ville, du reste de Grenoble et des communes avoisinantes), est à même d'apporter une vision diachronique, mutispectrale et multiscalair dans la définition des actions visant à revitaliser le centre-ville et à revaloriser son bâti ancien dégradé.

La Ville a le devoir d'intervenir, pour mettre en place un accompagnement social, pour révéler et conserver les particularités architecturales, pour briser "le verrou du foncier", pour créer une dynamique d'entraînement par la pédagogie de l'exemple, mais elle n'a pas pour autant le droit d'exclure d'autres intervenants.

Nous sommes favorables à toutes les solutions, à condition qu'elles soient toutes utilisées. Nous refusons toute solution monolithique. Par exemple, nous demandons à la fois la relance de l'intervention municipale et la reprise des ventes d'immeubles.

Plus précisément, nous souhaitons un ensemble de mesures couvrant :

- l'aspect social :

- mise en place d'une mission d'accompagnement, en relation avec le reste de la ville, pour assurer le suivi, dans les opérations de réhabilitation du bâti ancien dégradé et dans la vie quotidienne des immeubles de logements sociaux, des populations psychologiquement et financièrement fragiles : extension du programme de Développement Social Urbain (D.S.U.) à certains quartiers du centre ancien ;

- lancement de nouvelles Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.),

- l'aspect patrimonial : mise en Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (Z.P.P.A.U.P.), du centre-ville, suivant un périmètre incluant au moins l'espace couvert par l'enceinte Lesdiguières-Créqui,

- l'aspect foncier : renouveau, afin de réduire l'émiettement de la propriété, des interventions conduites précédemment dans le cadre de la Zone d'Aménagement Différé (Z.A.D.), en utilisant le Droit de Préemption Urbain (D.P.U.),

- l'aspect opérationnel : mise en place d'Opérations de Restauration Immobilière (O.R.I.), par exemple sur l'îlot 1107 (partie centrale) du quartier Saint-Laurent,

- l'aspect architectural : continuation de l'utilisation de la procédure d'insalubrité (Résorption de l'Habitat Insalubre : R.H.I.).

Cette combinaison des approches et des procédures, ainsi que la diversification des programmes de construction, sont nécessaires pour maintenir ou reconstituer l'équilibre démographique et la diversité sociale du centre ancien.

Celui-ci ne doit être ni un ghetto de riches, ni un ghetto de pauvres, ni une résidence de personnes âgées dispersée dans des appartements de famille, ni une cité universitaire dispersée dans des studios résultant du découpage de grands appartements. Le centre ne vivra qu'avec une population démographiquement équilibrée et socialement variée.

La vie de notre Comité.

Participation à l'accueil de guides palestiniens.

A la demande de l'Office de Tourisme (Service des Visites, Sandra Oliel), cinq Jeunes Palestiniens en formation de guide francophone, venus dans le cadre de la coopération décentralisée de cinq communes de Rhône-Alpes (Grenoble, Gières, Eybens, Romans, Saint-Priest), avec le district de Bethléem, dans la perspective des cérémonies du deuxième millénaire, ont été reçus par des membres du Bureau. Ils ont été intéressés par notre implication dans les problèmes urbanistiques contemporains, par l'énoncé de nos objectifs en matière de revalorisation du bâti ancien et de revitalisation du centre ville. Ils nous ont interrogé sur la façon dont nous établissons les relations entre le passé, le présent et l'avenir, sur notre vision de l'histoire et du patrimoine (support de développement économique, facteur de cohésion sociale), sur notre intervention dans les choix en matière de politique urbaine, sur nos relations avec la Municipalité de Grenoble.

Echange de publications avec d'autres associations.

Nous adressons notre bulletin de liaison et notre lettre d'information à une soixantaine d'organismes : des associations de type fédération auxquelles nous adhérons (Patrimoine Rhônalpin, Comité de Liaison des Acteurs de l'Environnement Rhône-Alpes, Paysages de France, Civitas Nostra, Fédération des Quartiers Anciens, Association Nationale pour la Protection des Villes d'Art, Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France, ...), des associations patrimoniales d'autres villes de France (Aix-les-Bains, Annecy, Chambéry, La Charité-sur-Loire, Le Mans, La Roche-sur-Foron, Dijon, Lyon, Metz, Nancy, Troyes, Paris, ...), des associations patrimoniales et culturelles du Dauphiné, de l'Isère, de l'agglomération grenobloise, des associations d'habitants et de commerçants de Grenoble. En retour, nous recevons les publications d'une quarantaine d'associations, qui nous informent sur leurs activités, les questions qu'elles prennent en charge, les réponses qu'elles apportent.

Participation aux Rencontres du Patrimoine.

Les Rencontres précédant depuis quelques années les Journées du Patrimoine, ont rassemblé, sur le thème du "petit" patrimoine, dans l'Auditorium du Magasin, beaucoup de monde. Nous avons entendu des exposés sur les fonctions sociales du petit patrimoine, sur le regard qu'on lui porte et l'inventaire que l'on en fait, sur le petit patrimoine d'une vieille demeure, la pertinence d'un tout, sur les appropriations et la modernité du petit patrimoine, avec des témoignages et des exemples, sur sa sauvegarde, et une réflexion de Patrice Beghain, Directeur Régional des Affaires Culturelles. Nous avons esquissé, à partir des exposés, une définition. C'est le patrimoine du labeur, de la sueur, celui de l'usage, marqué par l'usure, celui de la vénération / protection, celui de la subversion. C'est le patrimoine le plus révélateur des aspects d'une société et le patrimoine du paradoxe : celui dans lequel, individuellement, nous nous reconnaissons le plus, et celui auquel, collectivement, nous nous intéressons le moins.

Participation à une Journée sur les financements.

Organisée par "cfb Mémoires", Point d'Appui du Réseau Information Gestion, elle portait sur les financements publics des projets associatifs. Elle bénéficiait de la participation de la Ville de Grenoble, du Conseil Général de l'Isère, des Ministères de la Jeunesse et des Sports, de la Culture, des Affaires Sociales, et du Fonds National pour le Développement de la Vie Associative. Elle comportait des séances plénières, ateliers, tables rondes, débats sur les politiques locales et les processus de décision, sur les subventions, les conventions, les contrats, sur les politiques publiques qui les déterminent, sur les procédures et les dossiers, sur le suivi, l'évaluation, le contrôle, sur le respect des fonds publics, sur la pérennité des projets et des associations. Les associations assument des Missions d'Intérêt Général, les financements publics sont nécessaires à la réalisation de leurs projets, une association active, inscrite dans une démarche de réponse aux évolutions et difficultés de la société contemporaine, doit disposer de moyens.

Quelle place pour les financements publics dans la vie associative ?

Nombre d'associations sont subventionnées, parfois fortement, par les collectivités territoriales (communes, conseil général). Notre Comité l'est peu. Faut-il tenter de l'être plus ? Cela ne risque-t-il pas de réduire notre indépendance politique, de substituer la bureaucratie au militantisme ? Certains moyens ne sont-ils pas, en revanche, la condition de notre efficacité ? Afin de nous faire une opinion, nous avons regardé autour de nous et interrogé d'autres associations.

A Grenoble, le Comité de Liaison des Unions de Quartier a reçu, en 1995, 140 000 F, qui représentaient la quasi totalité de ses recettes (96 %), et il est logé par la Ville. A Chambéry, la Société des Amis du Vieux Chambéry a reçu, en 1994, 22 000 F de la Ville et 5 000 F du Conseil Général. Ces sommes, qui représentaient moins de la moitié des cotisations et moins du quart des recettes, n'équilibraient pas les frais liés à l'immobilier, la Société louant un local, d'ailleurs bien situé, en rez-de-chaussée. A Lyon, l'Union des Comités d'Intérêts Locaux (l'équivalent du C.L.U.Q. grenoblois), dont le Président Scherrer partage notre "interrogation sur le niveau d'indépendance politique", reçoit une subvention d'environ 11 000 F, qui "n'est pas forcément reconduite". Le Comité Centre-Presqu'île, à la fois patrimonial et citoyen, également présidé par Paul Scherrer, est financé uniquement par les cotisations de ses membres et les bénéfices des visites culturelles. Il ne reçoit aucune subvention d'aucune collectivité locale et sa revue, par ailleurs remarquable, est entièrement financée par la publicité. Patrimoine Rhônalpin, fédération régionale des associations patrimoniales, estime que "les subventions ne nuisent ni au militantisme associatif ni à l'indépendance politique, à partir du moment où l'association tient sa force de son dynamisme interne", mais le Président Neyret ne demande de subventions "que dans la mesure où elles sont consacrées à des "produits" spécifiques".

Le Comité de Sauvegarde reçoit traditionnellement, de la Ville de Grenoble, une subvention. Elle est modeste (3.000 F), et ne constitue qu'une faible part des recettes (4,23 % en 1995). Elle représente surtout une reconnaissance de l'intérêt collectif de notre action, que la nouvelle Municipalité a d'ailleurs bien voulu exprimer (voir Lettre n° 3, mai 96). Faut-il cesser de demander une subvention aussi modeste ou demander une subvention plus importante ? Après en avoir délibéré, nous tentons de nous situer entre les contraires, entre la dépendance vis-à-vis d'un seul financeur et la liberté liée à l'absence de financement. D'une part, nous avons engagé une "démarche de projet", en demandant des aides à la Ville et au Conseil Général pour des actions précises (restauration d'éléments architecturaux remarquables, animation et valorisation des Rives de l'Isère, réalisation d'une exposition sur le fort Barraux, rassemblement des associations patrimoniales de l'Isère). D'autre part, nous avons adressé à la Ville une demande de subvention de fonctionnement plus importante, en l'appuyant sur le développement de la communication interne et sur l'amorce de la communication externe.

La réponse de la Ville sera intéressante. Lors de la journée, organisée par Point d'Appui Mémoires, sur les financements publics des projets associatifs, les représentants de la Ville ont évoqué des sensibilités variées, dans l'actuelle Municipalité, sur la place respective de l'action municipale et de la vie associative, sur la double nécessité, pour la Ville, de suivre ses priorités et d'être à l'écoute des différentes opinions, sur l'inscription des associations dans les objectifs municipaux, sur la demande de résultat (évaluation quantitative et qualitative). La discussion a porté sur la légitimité des associations (nombre d'adhérents, qualité du discours), sur la participation des associations à la fixation des objectifs, sur la création de structures de négociation de ces objectifs. Nous avons posé la question du subventionnement d'une association qui ferait une analyse, sans parti pris et sans concession, de l'action municipale (c'est notre cas : Robert Bornecque nous définissait comme un contre-pouvoir). La réponse a évoqué une subvention en nature, l'attribution d'un local. C'est une demande que nous avons déjà adressée à Monsieur le Maire, que nous avons rappelée à Monsieur l'Adjoint à l'Urbanisme, et qui n'a pas reçu de réponse.

Nous songeons à demander une aile (il ne faut pas être trop gourmand)... du Palais de Justice!

La vie des autres associations.

La Sauvegarde du Patrimoine Doménois a dix ans.

L'association, créée autour du Prieuré bénédictin de Domène, a fait, à l'occasion de son dixième anniversaire, un bilan de ses activités. Outre ses interventions sur le bâti, centrées sur deux tâches, donner du recul aux vestiges et accélérer les travaux d'entretien, elle a réalisé des publications (une brochure en 1987, une deuxième en 1995 (en vente par l'association : Mairie, 38240 Domène, 50 Francs), elle a organisé des animations dans le Prieuré (messe annuelle, concerts, visites guidées), hors du Prieuré (sorties, conférences), a participé à des expositions (en 1991 et surtout en 1995, lors de l'opération "Patrimoine en Isère - Pays de Domène"), et assuré la communication (mention dans "L'Echappée belle", dossier de presse, affiches, cartes postales). Le dossier récapitule les travaux en suspens, redéfinit la politique de promotion du patrimoine, qui se veut plus généraliste (étude des tombes du cimetière, recueil de récits en patois), et il définit des objectifs à long terme (signalisation, accès et mise hors d'eau du Prieuré, recensements divers, soutien aux publications). Visite gratuite tous les premiers samedis du mois à 14 heures. Visites payantes pour groupes sur R.D.V. (76.54.37.17).

Des restaurations s'engagent sur les forts de Briançon.

L'Association pour le Patrimoine Fortifié du Briançonnais, avec laquelle notre Comité entretient des relations privilégiées, annonce de bonnes nouvelles. D'abord, l'Association reçoit des subventions : du Conseil Général des Hautes-Alpes, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est une reconnaissance de la légitimité de ses objectifs et de la vigueur de son action. Ensuite, des travaux de restauration s'engagent sur les trois forts classés, les Têtes, le Randouillet et la Communication. Cette année, les travaux ont concerné le Fort des Têtes : la demi-lune (remise en place du pas-de-souris, reconstruction de la contre-escarpe, reprise des décolllements de courtine, repose des bandeaux et tablettes), le pont-dormant (recollement des tympan, rejointoiement des clavaux, consolidation par injection d'un béton spécial, étanchéification par un béton hydrofuge), la Caserne-Bouclier (mise hors d'eau), les courtines du bastion de gauche (reprise), le corps-de-garde (réfection de la couverture), la caserne-courtine (reconstruction de la toiture). Tous ceux qui connaissent ces forts s'en réjouiront. C'est un bel exemple de restauration du patrimoine militaire. A suivre.

Les paysages se présentent, s'expliquent et se défendent.

L'Association Paysages de France, qui œuvre contre la dégradation des paysages, engage une action de sensibilisation au paysage quotidien. L'objectif est de montrer que le paysage ordinaire, celui qu'on ne voit plus, est une valeur menacée, d'initier ou de rétablir un regard sur ce paysage, de faire prendre conscience des évolutions très rapides, parfois irréversibles, qu'il connaît, et d'engager l'action pour que nos sociétés fabriquent de nouveaux paysages. Pour cela, elle entame l'élaboration d'un itinéraire de lecture du paysage. Etabli sur Grenoble et ses environs, il aura pour but de présenter les différents types de paysages, les interrelations qui les régissent et les transforment, ainsi que les multiples interprétations qui peuvent en être faites. Pour cela, nous nous sommes retrouvés, le 7 septembre, avec un temps idéal, sur le site de Comboire, et nous avons, ensemble, conduit successivement trois approches : une approche sensible (le paysage-spectacle, le paysage-milieu de vie), une approche analytique (les volumes topographiques, les modes d'occupation du sol et leurs évolutions), et une approche méthodologique (le modèle systémique de l'Ecole de Besançon).

L'association historique et culturelle "Le Vol de l'Aigle", avec laquelle nous entretenons des relations d'échange, organise un cycle annuel de conférences. La prochaine aura pour sujet "Dode de la Brunerie, Dauphinois et Maréchal de France (1775-1851)". Elle sera faite par le Dr. François Sikirdji et aura lieu le jeudi 5 décembre, à 18 h 30, au Cercle Militaire, place de Verdun, à Grenoble.

Les associations d'histoire locale se rencontrent.

A l'initiative de Saint-Martin-d'Hères histoire-Mémoire Vive, association qui vient de prendre un "nouveau départ", a eu lieu, lors des Journées du Patrimoine, au couvent des Minimes de la Plaine, un échange entre les associations s'intéressant à l'histoire et au patrimoine des points de vue communal, local et régional. Les participants n'étaient guère nombreux, mais l'échange fut fructueux. Chaque association a présenté ses objectifs, son fonctionnement, son évolution. La discussion, très large, a couvert, en suivant le processus de création et de diffusion de la connaissance, les sources et leur accès, le producteur, créateur ou synthétiseur de savoir, le médiateur, les associations, et le destinataire, assimilateur ou consommateur de savoir. De grandes idées (le passé permet de comprendre le présent et d'organiser l'avenir, le patrimoine est un facteur de cohésion sociale et un support de développement économique), ont été redites et partagées. La principale piste, qui reste à suivre, est de conduire une action, en direction des associations corporatives et des élus locaux ou nationaux, pour que l'histoire locale trouve place dans les programmes d'enseignement du primaire et/ou du secondaire.

Patrimoine, éthique, personne, handicap.

L'Association de Valorisation et d'Illustration du Patrimoine Architectural Régional (A.V.I.P.A.R.), est invitée au Troisième Colloque International de Noirlac (Cher), portant sur "éthique, personne et handicap", et présente une communication sur le thème "patrimoine architectural et handicapés". L'A.V.I.P.A.R., unique en France, est "une avancée sociale et culturelle". Elle a des buts sociaux (permettre aux handicapés et aux personnes en difficulté de trouver ou retrouver leur personnalité en vue d'une réinsertion dans la société ou dans la vie active), et culturels (conserver par maquettes la mémoire du patrimoine architectural bâti). Des années de recherches sur l'habitat ancien constituent l'information de l'association, ouverte à tous. Elle étend ses études aux différentes régions de France. Elle a réalisé de nombreuses maquettes, qui sont une satisfaction pour l'esprit et un ravissement pour l'œil. Elles représentent les modes d'existence de nos ancêtres. Elles sont prêtées, à titre gracieux ou onéreux, à tout organisme qui en fait la demande, afin d'être présentées en milieux publics, scolaires, dans les bibliothèques, les écomusées, à l'occasion de salons.

Les Amis de la Vallée de la Gresse écrivent.

L'Association publie le 37ème numéro de son bulletin et une lettre. Le bulletin, copieux, bien illustré, bien présenté, nourri par de nombreux auteurs, est une véritable revue scientifique mêlant histoire ancienne (les Gaulois parlèrent-ils latin ?), Moyen-Âge (la seigneurie de Touchane en Trièves, le patronage originel de l'ancienne église de Fontanieu à Varcès), histoire contemporaine (pages de la Résistance armée), histoire événementielle (les débordements de la Gresse, un crime à Saint-Guillaume), histoire sociale (artisans et commerçants vifois au début du siècle), histoire urbanistique (suppression de deux cassis dans la "Traverse" de Vif, premières mesures d'aménagement dans le bourg de Vif, fontaine du Merle). Terminée par un enroulé amusant, elle est précédée par un éditorial qui, au terme de "rétrospective", préfère celui de "reviviscence", la revue ayant pour but non seulement de "conserver", mais aussi de "rendre vivant" le passé. La lettre, comme celle que nous avons créée, vise à donner "des informations plus nombreuses et plus fréquentes", à créer "un lien particulier et personnalisé". Bulletin et lettre se combinent pour assurer la présence du passé et l'actualité ou le futur du présent.

"**Alleverd cœurs d'acier**". Un album de 250 pages, de format 21 x 24 cm, illustré de 220 photos et dessins, réalisé par Patrice Ricard, avec Jean Kouchner et Yves Mounier-Poulat, retranscrit 42 témoignages d'acteurs d'une longue aventure industrielle qui se poursuit. Les récits, centrés sur la vie des gens, s'organisent en quatre temps : présentation des acteurs, traces du passé, vie des trois entreprises en activité, points de vue sur l'avenir.

Le pique-nique inter-associatif a été une réussite.

Le pique-nique patrimonial et automnal au fort Barraux, première concrétisation du mouvement de rassemblement des associations patrimoniales, culturelles et environnementales de l'Isère et du Dauphiné, qui se dessine à l'initiative de notre Comité, a rassemblé quelque trente associations et trois cent cinquante personnes.

Ces trois cent cinquante personnes étaient venues pour le plaisir, le plaisir de se rencontrer, d'échanger, le plaisir de découvrir le fort Barraux, ce joyau de l'architecture militaire alpine. Elles étaient venues, aussi, pour apporter leur soutien à l'œuvre de restauration / valorisation entreprise par la Municipalité de Barraux et la Sauvegarde du Fort, qui recevaient ainsi encouragement et reconnaissance. Elles étaient venues, enfin, pour engager une discussion générale sur le rassemblement des associations.

La journée fut bien remplie. Le matin, le Maire de Barraux rappela les conditions d'achat du fort, les modalités d'utilisation par des Jeunes en Equipe de Travail, et présenta les travaux à venir, destinés notamment à réduire l'éboulement de la courtine. Puis vinrent des exposés sur la vie associative patrimoniale (Geneviève Dumolard-Murienne), l'histoire architecturale du fort (Robert Bornecque) et l'histoire humaine de ses occupants (François Lesbros).

Après la dégustation de jacquère du cru, le pique-nique dans la salle de l'Arsenal ou sur le terre-plein central, et l'intervention du Député, Philippe Langenieux-Villard, vinrent les visites et animations.

Une dizaine de conférenciers, postés à différents endroits, présentaient la porte, l'arsenal, les casernements, les fortifications du Front de l'Isère, la chapelle, les souterrains, le puits, la petite poudrière, l'Hôtel du Gouverneur, le cavalier casematé.

Une exposition, réalisée par le Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble, retraçait l'évolution architecturale du fort, dont une maquette, réalisée par l'Atelier des Dauphins, donnait la situation actuelle. Une autre maquette, animée, montrait le fonctionnement du puits. Des simulations informatiques, faites par Jean-Charles Granet, présentaient des exemples d'intégration paysagère de bâtiments et de réhabilitation/restructuration d'un centre ville.

En cours d'après-midi, les participants se rassemblèrent à nouveau. Le Directeur de la Conservation du Patrimoine de l'Isère, service de la Direction des Affaires Culturelles du Conseil général, expliqua ce que les associations apportent et ce que pourrait apporter leur regroupement : représentation du patrimoine, coordination des actions, recueil de l'information. Le Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble présenta la démarche adoptée pour amener les associations à se rencontrer et posa la question : faut-il continuer ?

Chacun put exprimer son opinion, émettre des souhaits, faire des propositions. Des représentants de Patrimoine Rhônalpin, qui regroupe les associations au niveau régional, décrivirent sa structure et expliquèrent son rôle, celui d'interface entre associations et élus. Diverses questions furent abordées : les niveaux possibles de rassemblement (les micro-régions, l'agglomération grenobloise, le Sud-Isère, le département), les perspectives de création d'une structure, la difficulté de s'exprimer d'une seule voix, la multiplicité des approches (thématique, régionale, fonctionnelle). On convint de se retrouver

Cette journée, qui avait amené, autour de la Sauvegarde du Fort, une forte mobilisation des associations (Amis du Grésivaudan, Amis de Bayard, Atelier des Dauphins, Amis du Fort du Mûrier, Fil d'Ariane, Sauvegarde du Vieux Grenoble, ...), se termina par la visite du château du Touvet, que son propriétaire, Odon de Quinsonas, avait gracieusement ouvert pour l'occasion.

Le fort du Saint-Eynard revit.

Notre Comité, qui accorde une attention soutenue à la valorisation du patrimoine militaire, qu'a prise en charge Jean Azeau, a répondu positivement au Président de la Commission Syndicale pour la Gestion du Fort, qui nous invitait à découvrir les travaux effectués par Gérard Kluczynski.

Pion essentiel dans le système imaginé par le Général Séré de Rivière, le fort du Saint-Eynard, préconisé comme les autres ouvrages de défense de la cuvette grenobloise par le Colonel Cosseron de Villenoisy, était destiné à interdire, par les feux de ses canons, placés à l'extérieur entre des traverses-abris, les routes conduisant de Savoie à Grenoble par la Chartreuse.

Laissé pratiquement à l'abandon après la deuxième guerre mondiale, il a subi les outrages du temps, du climat et du vandalisme. Resté sur la liste des immeubles militaires jusqu'en 1963, il fut acheté conjointement par les communes du Sappey et de Corenc. Malgré ce changement de propriétaire, le processus de dégradation continua. Les tentatives de conversion n'aboutirent pas. Son état devint tel que, début 1991, la démolition était envisagée par les édiles.

C'est donc avec intérêt que ceux-ci entendirent les propositions de G. Kluczynski, P.D.G. de Entretien Immobilier S.A., qui proposait d'entreprendre la réhabilitation du fort dans le cadre du mécénat d'entreprise. Ayant servi dans le Corps du Génie, sa motivation première était celle d'un homme de l'art devant un ouvrage exceptionnel, qui le voit perdu et veut tout tenter pour lui redonner son lustre d'antan.

Après la signature d'une convention avec les communes concernées, les travaux furent conduits à l'aide de plans originaux et supervisés par des personnalités compétentes. Malgré les doutes émis par J. Azeau lui-même, interrogé il y a quelques années par "les Affiches", sur la possibilité de mener à bien cette restauration, les objectifs furent atteints et même en avance sur les prévisions.

Il apparaissait nécessaire aux élus de faire le point sur les travaux exécutés avant de donner un aval à l'entrepreneur. De nombreuses personnalités étaient présentes et de nombreux organismes représentés : les communes de Corenc et du Sappey, le Syndicat d'Initiative du Sappey, le Parc Naturel Régional de Chartreuse, la Préfecture de l'Isère, la Conservation du Patrimoine de l'Isère, la Ville de Grenoble, la Direction Régionale de l'Environnement, le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise.

En l'absence de l'Architecte des Bâtiments de France, G. Kluczynski conduisit la visite, expliquant les choix constructifs qu'il avait faits et les efforts de mimétisme qu'il avait opérés. Si certains détails apparurent à quelques-uns contraires à la lettre de la construction, la quasi totalité des hommes de l'art ne mirent pas en cause les choix effectués, puisqu'il est parfois difficile de distinguer les travaux originels de ceux faits par le Service du Génie lors des travaux d'entretien.

Compte tenu de l'état dans lequel se trouvait le fort, on ne peut que féliciter l'entreprise d'avoir, malgré d'énormes difficultés techniques et matérielles, réalisé, dans l'esprit qui convenait, les travaux qui nous furent présentés : reprise des étanchéités des superstructures, reconstruction de murs de pierre, piquage ou reprise des enduits, reprise totale des menuiseries intérieures et extérieures, mise en place d'installations électriques et téléphoniques, mise en service d'un réseau d'alimentation en eau à partir d'un réservoir, d'un réseau d'évacuation des eaux usées et pluviales, travaux de peinture, mise en place de barrières de sécurité, etc...

Ce fort au site exceptionnel, d'où la vue, face à Belledonne, s'étend du Mont Blanc au Vercors, et couvre la Chartreuse, d'où l'on croit voler au-dessus de Grenoble, est réouvert aux touristes et randonneurs, qui peuvent s'y restaurer, qui y trouvent une salle d'exposition, installée par J. Azeau, relatant l'historique des forts de Grenoble, et il est prêt à recevoir manifestations, expositions, symposiums ou colloques divers.

Son destin exemplaire amène à souhaiter que l'ensemble des ouvrages du système défensif Séré de Rivière soient restaurés : Grenoble peut retrouver sa couronne ... de forts.

Le Comité du Patrimoine : une interrogation.

Dans la continuité des précédentes et successives Commission et Réunion du Patrimoine, un Comité du Patrimoine a été mis en place, en juillet, par le Maire.

Michel Destot a précisé la vocation du Comité (identification des interventions de préservation, mise en valeur de l'existant), rappelé les contraintes financières, affirmé la volonté de la Ville de mieux valoriser le patrimoine, afin de favoriser le rayonnement de Grenoble et de développer le tourisme, et indiqué qu'une réflexion urbaine générale est en cours, afin de situer les actions de valorisation dans le programme d'investissement.

Jean-Jacques Gleizal, adjoint chargé de la Culture et des Relations Internationales, a rappelé le rôle du Comité: conseil et avis, proposition. Un tour de table a permis aux participants, représentants d'associations ou personnalités compétentes, d'exprimer leur intérêt, leur satisfaction et d'indiquer de premières orientations. Le Maire a conclu en "exprimant son souhait que les Grenoblois deviennent des ambassadeurs et acteurs de la valorisation du patrimoine".

Croyant que la balle était dans le camp des associations, nous avons fait de nombreuses propositions : d'actions globales (pistes de valorisation du patrimoine grenoblois, affirmation de la qualité patrimoniale de la ville, système de balisage et d'identification du patrimoine, médiatisation par des publications et de nouveaux outils, conservation de la mémoire industrielle, création d'un Diplôme Universitaire d'Etudes Dauphinoises, présentation de la dynamique et de la morphologie urbaines, étude de faisabilité d'un musée d'architecture et d'urbanisme), d'actions ponctuelles en centre-ville (réflexion sur son rôle en 2010, requalification culturelle, parcours éco-patrimonial, mise en valeur de sites, valorisation des cadrans solaires, animation "Patrimoine et Commerce), de procédures (Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (Z.P.P.A.U.P.). Enfin, nous réitérons une demande de financement concernant la réfection d'éléments architecturaux remarquables, à laquelle avait été donné un avis favorable, qui est resté, malgré nos rappels, sans suite. Ces propositions résultaient du travail de plusieurs personnes, de réflexions approfondies ou d'actions en cours et elles comportaient toutes au moins une amorce de projet.

Lors d'une nouvelle réunion du Comité, en septembre, nous avons entendu de denses exposés sur le groupe évêché-cathédrale, sur Saint-Laurent, sur les classements et inscriptions, sur la signalétique des Monuments Historiques, sur les réhabilitations d'immeubles, sur la mise en place d'une Z.P.P.A.U.P., sur les Journées du Patrimoine. Ce fut un remarquable tour d'horizon des opérations en cours ou projetées.

Après l'information, devait venir le temps de la discussion. Or, de discussion, il n'y en eut guère et, lorsque fut esquissé, sans concertation, l'ordre du jour de la prochaine réunion, nous demandâmes respectueusement ce que devenaient nos propositions.

Il y a, certes, de multiples convergences entre les préoccupations de la Ville et les nôtres, mais, lors de cette réunion, nous n'avons pas eu l'impression d'exister. Que sera ce Comité du Patrimoine ? Un organisme d'information/information ou un lieu d'information/participation ? Les cheminements de la Ville et des associations vont-ils rester à la fois proches et parallèles ou vont-ils se rejoindre pour se renforcer l'un l'autre ?

Nous avons déposé, auprès de Monsieur l'adjoint à la Culture, président du Comité du Patrimoine, une demande d'audience.

Réédition : Chronique des maquis de l'Isère, de Paul et Suzanne Silvestre.

Cette réédition, signalée dans notre précédente lettre, sera d'actualité lors du 5ème Salon du livre de régionalisme alpin, organisé par Ex Libris, qui aura lieu les samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre, sur trois pôles : le Musée Bibliothèque, le Musée des Troupes Alpines et le Musée de la Résistance et de la Déportation.

Bon de commande ci-joint.

Nos adhérents soutiennent ...

Emmanuel Bois

a soutenu un mémoire de maîtrise de géographie sur "Patrimoine. Réflexion et inventaire. Le cas de Saint-Laurent-du-Pont". A la suite d'un stage de quatre mois au sein de la collectivité locale, qui avait déjà amené la rédaction d'un rapport sur "Le patrimoine, compréhension et représentations", le mémoire propose une approche générale de la notion de patrimoine (différentes valeurs, différentes catégories, interprétation de l'intérêt qu'il suscite), un inventaire des représentations et des outils juridiques qui permettent de le connaître et de le protéger.

A partir de Saint-Laurent-du-Pont, qui conduit une politique de redéploiement touristique l'amenant "à la recherche de son passé", E. Bois approche la notion de culture d'un lieu, définit les objectifs d'un inventaire du patrimoine, la méthode de valorisation (gestion documentaire), et aboutit à une démarche, appelée "patrimoine et aménagement", qui lie patrimoine, culture et économie. "Le patrimoine est au centre d'un développement local s'appuyant sur la valorisation de l'ensemble des potentialités d'un territoire".

Vincent Chabal

a soutenu un mémoire de maîtrise de géographie sur "Centre et périphérie : redistributions spatiales récentes du tertiaire supérieur public dans l'agglomération grenobloise". Considérant la délocalisation des fonctions de commandement au cours de l'explosion urbaine des quatre dernières décennies, il se demande si le centre est condamné à perdre du pouvoir ou si une évolution en boucle (retour vers le centre) est possible. La réponse est nuancée : "les déplacements des activités étudiées ne confirment ni un véritable retour au centre ni une poursuite de l'extension vers la périphérie".

J. Joly, membre du jury, se demandait si, entre délocalisation et relocalisation, l'agglomération grenobloise n'est pas dans une situation intermédiaire, à la veille d'une multipolarisation, comme elle avait été envisagée à la fin des années soixante, avec une juxtaposition de petits centres quasi autonomes, sans dimension historique, autour d'un centre-ville qui tend à s'étendre et à s'assimiler à la ville-centre.

Raphaël Perenet

a soutenu un mémoire de maîtrise de géographie sur "La valorisation du patrimoine : acteurs, méthodes, outils. Etude de cas : Chamrousse, Chemin de Fer de La Mure, Grenoble. Etude de produits et propositions d'actions". Il présente d'abord les relations ambiguës entre patrimoine et tourisme (le premier amène le second ; le second menace le premier), puis s'attache, dans l'étude de cas, aux acteurs de la valorisation du patrimoine. Ceux-ci sont classés, leurs relations mises en schéma sagittal. Enfin, des propositions sont faites (densification à Chamrousse, nouveaux produits pour le Chemin de Fer, animation "patrimoine et commerce" à Grenoble).

Philippe Bourdeau, membre du jury, a observé la montée du discours patrimonial, et Michel Colardelle, autre membre, a analysé cette étude de trois territoires et patrimoines différents (un espace "naturel" : une mémoire absente ; une société en crise : une mémoire résiduelle ; un organisme urbain à grande mutabilité sociale : une mémoire acquise). La soutenance s'est terminée sur le souhait d'une étude micro-économique d'un lieu touristique.

Muséum d'Histoire Naturelle.

"Archives des sables". Les scribes de la préhistoire ont inscrit sur les rochers l'histoire de leurs peuples. Ces signes, les chercheurs les ont relevés, interprétés, redécouvrant ainsi un pan de l'humanité. Ces histoires, le Muséum les révèle au public, les met en scène dans une exposition qui invite à l'émerveillement et nous incite, nous les peuples dits modernes, à la modestie.

Du 21 septembre 96 au 31 mars 97.

Amis du Muséum. L'association propose, avec "Vingt mille Vies sous la Mer", un cycle de conférences étalé sur 96/97 et 97/98. Les conférences ont lieu le jeudi à 18h30 à la Maison du Tourisme. Le 21 novembre, Jean-René Vianney, spécialiste de géomorphologie sous-marine, évoquera les "Escalades et paysages de montagnes sous la mer".

Renseignements de 11 à 12 heures tous les jours sauf vendredi au 04.76.51.27.72.

Les MAITRES DE L'ACIER ou le fabuleux destin des hommes de fer

Assimilé à la presse, nous avons découvert en avant-première l'exposition du Musée Dauphinois.

Après la série d'expositions archéologiques classiques, et dans la continuité de *Cathédrales électriques*, qui avait eu divers effets (classement de bâtiments, création de circuits), le Musée Dauphinois revient sur le patrimoine industriel, avec l'histoire de la sidérurgie dans les Alpes.

La sidérurgie alpine, note Jean Guibal, a une spécificité : "elle va très bien". Le conservateur, pour une fois, a travaillé sur un secteur en pleine vitalité, avec lequel s'est établi un partenariat exemplaire (Usinor Sacilor, Opinel, ...).

L'exposition valorise à la fois la recherche du Service Régional de l'Inventaire et un ensemble d'actions qui l'entourent (un film, des circuits touristiques, des publications, des conférences, deux colloques, des animations pour le jeune public, un objet (un couteau), ...).

Présentée au rez-de-chaussée du musée, sur plus de 600 m², conçue comme une grande fresque, elle retrace l'aventure de la sidérurgie, sur le territoire alpin, de l'Age du fer aux périodes contemporaines : l'histoire des techniques, l'histoire des hommes.

Elle rassemble une abondante iconographie, originale et parfois inédite, des maquettes animées, de très belles pièces forgées, témoins de la diversité et de la qualité de la production alpine, et, grandeur nature, un martinet (marteau en bois).

La scénographie est taillée dans la tôle brute, afin de plonger le visiteur dans l'univers fantastique de la forge. Le décor sombre, l'éclairage rougeoyant visent à reconstituer le milieu de l'usine, ainsi que l'ambiance sonore. Le bruit du four, celui de la chute d'au, le crépitement du métal en fusion, rythment le cheminement.

Celui-ci est historique. Au "temps des premiers forgerons", qui travaillent un métal précieux, avec lequel on fait des armes et des bijoux, symboles de pouvoir et de richesse, succède le "temps des armuriers", qui exploitent la qualité particulière des minerais alpins et utilisent la force hydraulique pour actionner le soufflet des forges, amenant ainsi la concentration des installations le long des cours d'eau.

Puis vient le "temps des maîtres de forges". L'introduction, au XVII^{ème} siècle, du haut fourneau bergamasque et de la trompe dauphinoise (tronc d'arbre évidé dans lequel tombe de l'eau qui propulse de l'air dans une tuyère), permet de hauts rendements. Les échanges se développent et les maîtres des forges s'imposent, qu'ils soient religieux, aristocrates, capitaines d'industrie ou membres de grandes familles. Le combustible reste le bois.

Celui-ci, au "temps des innovateurs et des taillandiers", est remplacé par le coke, qui entraîne l'industrialisation et la modernisation. L'acier permet l'essor de la taillanderie (fabrication d'outils tranchants), dont les produits s'exportent au loin.

L'invention du four électrique, dernière révolution technologique pour les Alpes, amène le "temps des électro-métallurgistes". De grandes usines, fondées sur l'hydroélectricité, apparaissent. La production devient énorme. La sidérurgie bouleverse le paysage des vallées et la vie des hommes. Immigrés russes, espagnols, italiens racontent l'usine, la coulée de métal dans les poches en fusion, ainsi que l'animation des cafés, la vie dans la cité ou le phalanstère.

L'exposition, avec le "temps des aciéristes", débouche sur les productions contemporaines, à haute compétitivité, qu'évoquent des effets sonores et visuels particulièrement impressionnants. Les sites sont moins nombreux, les produits plus pointus. La sidérurgie se perpétue, en liaison avec la recherche technologique, qui prépare les forgerons du troisième millénaire.

A partir du 19 octobre.